



## Résilier mon contrat d'assurance auto?!

Par **khals**, le **25/04/2015** à **00:15**

Bonjour

je viens vers vous car je souhaite résilier mon contrat d'assurance voitures mais la compagnie ne veut pas..La carte grise de la voiture est au nom de mon mari et je l'avait assuré en mon nom. actuellement la voiture est en panne (grosse panne ) et on ne souhaite pas la réparé et en attendant de trouver un acheteur j'ai contacté mon assureur pour passé du formule tiers au formule assurance stationnement pour payer moins chers sauf que mon assureur ne fait pas l'assurance stationnement et mon terme de contrat est dans quatre mois comment faire??

Suis-je dans mon droit de résilier sans ramener un acte de vente car la voiture ne pas en mon nom??

d'avance merci

Par **Lag0**, le **25/04/2015** à **11:01**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas, effectivement, résilier ce contrat d'assurance en cours d'année sauf si le véhicule est vendu ou détruit.

En effet, si vous gardez le véhicule, vous devez le maintenir assuré.

En revanche, la nouvelle loi Hamon peut vous être utile si le contrat est concerné, donc s'il a été signé ou renouvelé depuis le 1er janvier 2015.

Si c'est le cas, vous trouvez une nouvelle assurance qui vous convient (assurance parking) et le nouvel assureur pourra faire résilier le contrat actuel.

Par **khals**, le **25/04/2015** à **11:52**

Merci Pour la réponse..

La carte grise ne pas en mon nom sa change quelque chose?

Par **Lag0**, le **25/04/2015** à **11:55**

Peu importe, c'est vous l'assurée.

Par **khals**, le **25/04/2015** à **12:02**

Merci sincèrement pour vos réponses